



PROFIL DE POSTE A POURVOIR

Intitulé du poste	Chargé de Mise en Réseau et Référencement	Domaine technique	<ul style="list-style-type: none"> • Réadaptation • Maladies invalidantes • Santé maternelle et infantile
Fonction	Appui / conseil	Nom du DP	Jean- François MICHEL
Contrat	CDI	Nom du RP	Dominique Delvigne
Origine du poste	Ouverture de poste	Nom du RT	Rafik BEDUI et Graziella Lipollis

CONTRAINTES DU POSTE

Le poste de Chargé de Mise en Réseau et Référencements consiste à soutenir la mise en œuvre effective d'un système de référencement en vue d'un accès complet aux services de différents secteurs pour les bénéficiaires finaux (personnes atteintes d'épilepsie et personnes handicapées) des deux projets: (1) Réadaptation Fonctionnelle (RF) et (2) Santé Maternelle et Infantile et Lutte contre l'épilepsie (SMI-EPI) cofinancés par la Direction Générale de la Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) du Royaume de Belgique et le Ministère des Affaires Etrangères de Luxembourg (MAELux) sous l'Accord-Cadre 5 (AC5).

Le projet SMI-EPI est mis en œuvre par Fédération Handicap International qui met en œuvre ses programmes sous le nom opérationnel de Humanity & Inclusion dans 5 districts de la province de l'Ouest (Rubavu, Rutsiro, Karongi, Ngororero et Nyabihu) en partenariat avec l'ONG Global Epileptic Connection (GECO) et en étroite collaboration avec le ministère de la santé via Rwanda Biomedical Center (RBC). L'objectif du projet est d'améliorer la prévention, la détection et la prise en charge de l'épilepsie, de l'intégrer dans la SMNI et d'accroître la participation sociale des personnes atteintes d'épilepsies ainsi que de leurs familles au sein de leurs communautés. La phase en cours va de janvier 2017 à décembre 2021

Mis en œuvre en partenariat avec le College of Medicine and Health Sciences (CMHS) de l'Université du Rwanda, HVP Gatagara, l'hôpital de Murunda, l'hôpital de district de Masaka et l'ONG nationale rwandaise des ergothérapeutes (Rwanda Occupational Therapists Association- RWOTA), le projet RF vise à développer une offre de service de réadaptation diversifiée, plus accessible et de meilleure qualité.

DONNEES GENERALES SUR LE POSTE

Responsable hiérarchique	Chef de projet SMI-EPI		
Bailleurs	DGD et MAE Lux	Montant du budget	N/A
		Durée du financement	60 mois
Taille de l'équipe	9 personnes sous contrat HI: 6 personnes sur le projet SMI/EPI et 3 personnes sur le projet RF.	Nombre de personnes en management direct	N/A



HISTORIQUE DU PROGRAMME

Créée en 1982 et co-lauréate du Prix Nobel de la Paix en 1997, la Fédération Handicap International (HI) est une organisation de solidarité internationale spécialisée dans le domaine du handicap, indépendante, non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif. Elle intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et autres populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Au Rwanda, HI est présente depuis 1994. En partenariat avec les organisations de la société civile et les structures publiques, HI a pour objectif de « *Promouvoir et soutenir les politiques et initiatives des pouvoirs publics et de la société civile visant à prévenir les causes de vulnérabilité et de handicap et à favoriser la protection et l'inclusion des personnes vulnérables* » pour la période 2013-2016. Elle intervient dans les 3 axes d'intervention ci-dessous :

1. L'axe 1 porte sur la **Prévention, la Santé et la Réadaptation** avec comme volets:
 - i. la prévention et la lutte contre les maladies chroniques et invalidantes, afin de poursuivre des actions de prévention et de prise en charge de l'épilepsie et de renforcer l'implication et la prise en compte des personnes handicapées (PH) dans la riposte du VIH et d'analyser les informations sur les maladies chroniques et invalidantes.
 - ii. la détection et la prise en charge précoce des déficiences et des incapacités en développant des actions pilotes en soutien aux services de santé maternelle, néonatale et infantile ainsi que de nouvelles spécialités en réadaptation fonctionnelle et de mieux coordonner les acteurs en charge de la détection et la prise en charge précoce.
 - iii. l'amélioration de la santé mentale et le renforcement du pouvoir d'agir des personnes vulnérables via une approche communautaire dans le but d'apporter des soins de santé mentale au niveau de la communauté et ainsi prévenir et prendre en charge ce problème de santé majeur au Rwanda.
 - iv. La promotion de l'accès universel aux services de santé et de réadaptation avec un focus à la fois non seulement au niveau des prestataires locaux ou nationaux afin que leurs services soient plus accessibles aux PH en lien avec des normes et standards nationaux mis à jour ou à développer; mais aussi au niveau des clients en assurant que les PH soient en mesure de financer ou faire financer leurs soins de santé et de réadaptation.
2. L'axe 2 est centré sur **l'Inclusion socio-économique et la participation citoyenne** qui permet de développer des actions sur 4 volets :
 - i. La participation citoyenne, sociale, culturelle et économique des personnes vulnérables au sein de leur communauté en développant une approche de développement local inclusif.
 - ii. La promotion de l'accès à l'éducation pour tous via une approche inclusive qui permet de poursuivre les actions initiées depuis de nombreuses années en termes d'éducation inclusive et renforcer l'appui au système éducatif national afin de développer et tester des standards, normes et outils susceptibles d'être utilisés sur l'ensemble du territoire.
 - iii. L'offre d'une expertise technique aux acteurs institutionnels et du développement pour inclure la composante du « handicap » dans leurs programmes et actions afin de promouvoir la prise en compte du handicap dans les politiques, stratégies et programmes nationaux.



- iv. Le renforcement de la représentativité, l'expertise technique et les compétences organisationnelles des associations de personnes vulnérables qui se traduit par un appui au secteur associatif afin qu'il soit représentatif, structuré et capable d'influencer les décideurs et la population en général et la promotion des droits des personnes vulnérables.
3. L'axe 3 porte sur la **Protection contre les violences liées au genre, à l'âge et au handicap** avec 2 volets :
 - i. La prévention des violences liées au genre, à l'âge et au handicap avec un souhait de développer des actions intégrant les personnes les plus vulnérables face à ces violences dont les PH en s'appuyant sur les actions pilotes menées précédemment et l'expertise développée par HI dans d'autres pays.
 - ii. La mobilisation des acteurs internationaux, nationaux et locaux pour la promotion et le respect des droits des personnes vulnérables face aux violences liées au genre, à l'âge et au handicap en proposant de développer des études et des modes de collecte fiables pour identifier les populations vulnérables et les facteurs de risque. L'objectif étant que les programmes de lutte contre ces violences développent des stratégies permettant de prendre en compte les bénéficiaires les plus exposés et ce, de manière inclusive.

HISTORIQUE DES PROJETS

En 2016, les consultations et ateliers organisés par HI avec les acteurs-clés des secteurs de la SMI-EPI et de la réadaptation ont donné naissance à la deuxième phase des projets SMI-EPI et RF issu des phases précédentes. Les évaluations avec les partenaires, la capitalisation et une analyse des besoins et des acteurs réalisée par HI ont permis de formuler une nouvelle proposition d'un programme d'actions qui a été soumise à la DGD et au MAE Lux.

Chaque projet poursuit un objectif spécifique, des résultats attendus et activités repris ci-dessous :

Projet SMI/EPI

Objectif spécifique: La prévention, la détection et la prise en charge de l'épilepsie est améliorée, intégrée dans la SMNI et la participation sociale des personnes atteintes d'épilepsies ainsi que de leurs familles au sein de leurs communautés est plus grande

Résultat 1 : Les acteurs institutionnels nationaux de la SMNI et de la SM sont renforcés dans leur capacité de mise en œuvre des politiques et plans stratégiques existants en lien avec l'épilepsie.

A1.1 Renforcement du système de collecte de données, de référencement et contre référencement des patients épileptiques des formations sanitaires du projet

A1.2 Assurer l'approvisionnement continu en médicaments antiépileptiques dans les FOSA de la zone d'intervention à travers un mécanisme de fonds de roulement

A1.3 Assurer la coordination et la concertation régulière entre les divisions de SM et de SMI

A1.4 Appuyer la supervision trimestrielle conjointe des activités de SM et de SMNI dans les formations sanitaires

A1.5 Participation à la journée mondiale de l'épilepsie

A1.6 Equiper l'hôpital de référence national de Kibuye d'un électroencéphalogramme (EEG)

Résultat 2 - Les capacités d'intervention en matière d'épilepsie des professionnels de santé de SMNI et SM sont concertées et techniquement améliorées



A2.1 Développer les compétences techniques des PS pour la prévention et la prise en charge de l'épilepsie.

A2.2 Partage de pratiques professionnelles et accompagnement des Centres de Santé

A2.3 Mise en place d'un système de suivi régulier des enfants à risque de développer l'épilepsie.

A 2.4 Intégration des enfants atteints d'épilepsie au programme de développement précoce (ECD) pour les enfants de 6 mois à 6ans

A2.5 Identification et référencement des personnes présumées épileptiques par les ASC

Résultat 3 - La communauté adopte des pratiques favorables à l'intégration des personnes atteintes d'épilepsie

A3.1 Mise à jour et production des outils de sensibilisation sur SMNI et épilepsie

A3.2 Sensibilisation de la communauté sur la prévention de l'épilepsie en lien avec la SMNI.

Résultat 4 - Les personnes atteintes d'épilepsie, leurs familles et les OSC participent activement à la lutte contre l'épilepsie

A4.1 Mise en place et renforcement des groupes psycho-éducatifs (GPE) des personnes atteintes d'épilepsie

A4.2 Mapping des acteurs pour référencement des complications (brûlures, IMC etc.)

A4.3 Appui à l'accès aux soins spécifiques pour les personnes atteintes d'épilepsie en besoin

A4.4 Mise en place et appui organisationnel du Bureau National des personnes atteintes d'épilepsie

A4.5 Soutien organisationnel, technique et financier à GECO

Projet RF

Objectif spécifique : L'offre de service de réadaptation est diversifiée, plus accessible et de meilleure qualité

Résultat 1: L'UR-CMHS offre un enseignement de qualité en prise avec le contexte rwandais.

1.1 Recrutement et accompagnement des ressources humaines en ergothérapie pour le développement des ressources nationales

1.2 Soutien à la pratique professionnelle de l'UR-CMHS

1.3 Contribution au suivi de la qualité de l'enseignement et au développement de la profession

1.4 Organisation d'une sortie terrain pluridisciplinaire pour les étudiants de 4ème année (multidisciplinary outreach programs)

Résultat 2: La profession d'ergothérapie est intégrée dans les services de réadaptation et de santé et reconnue au plan national et régional

2.1 Organisation d'actions d'information et de sensibilisations sur le métier d'ergothérapeute

2.2 Réalisation d'un diagnostic sur l'accès financier des services de réadaptation (Ortho, Physio, Ergo,)

2.3 Plaidoyer pour l'intégration de l'ergothérapie dans les services de santé auprès du Minisante, du Mifotra, des mutuelles, des assurances de santé et des futurs employeurs

2.4 Soutien au RWOTA, 2 centres de HVP Gatagara et à l'UR-CMHS pour la participation active dans les réseaux et conférences nationaux, régionaux et internationaux des professionnels (OTARG, WFOT)



Résultat 3: Les acteurs de la réadaptation travaillent en synergie et offrent des services de qualité et de proximité

- 3.1 Appui à l'UR-CMHS pour mener une étude sur les aides techniques et de mobilité (leur disponibilité, accessibilité, qualité,)
- 3.2 Appui à la production d'aides techniques et de mobilité adaptées
- 3.3 Mise en place des services pluridisciplinaires de réadaptation de proximité dans 4 centres pilotes
- 3.4 Formation des professionnels des centres de santé & d'agents de santé communautaires à la détection précoce, le référencement et la pluridisciplinarité
- 3.5 Conception d'un cadre de référence sur la qualité des services de réadaptation au Rwanda

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'équipe projet

Les deux projets sont basés à Kigali avec des déplacements dans les districts de Karongi, Rutsiro, Rubavu, Nyabihu et Ngororero pour le projet SMI-EPI, et Kicukiro, Gasabo et Nyanza pour le projet RF. Chaque secteur (1.santé, prévention et prise en charge de l'épilepsie/maladies non transmissibles et 2. réadaptation) du programme d'actions a un chef de projet (Cdp) et comprend une équipe technique de HI et des partenaires.

L'appui technique

Dans l'ensemble, les équipes projets/secteurs bénéficient d'un appui technique des Référents Techniques (RT) Santé Maternelle et Infantile / Maladies Non Transmissibles et (2) Réadaptation. Le chef de projet est appuyé par un coordinateur opérationnel et le Directeur de Programme.

Déplacements

Le poste sera basé à Kigali avec des déplacements à l'intérieur du pays, plus particulièrement dans les districts mentionnés plus haut. Ainsi, le Chargé de Mise en Réseau et Référencement peut être amené à réaliser des déplacements à l'intérieur du pays, dans les pays voisins, et aussi au siège de HI, à Lyon ou Bruxelles, si le besoin s'en fait sentir et à passer des nuits et certains week-ends sur le terrain.

ENJEUX DU POSTE

Le poste présente les enjeux principaux ci-dessous :

- ↓ Mettre en place une cartographie/mapping de services dans les principaux secteurs des deux projets
- ↓ Appuyer les dispositifs des réseaux de mise en réseau et de référencement et prendre en compte le feedback des bénéficiaires
- ↓ Renforcer les capacités des partenaires et bénéficiaires des secteurs du programme d'actions en matière de réseautage et référencement
- ↓ Capitaliser les bonnes et expériences en matière de référencement vers les services spécialisés.

Interfaces internes (HI Rwanda) Les chefs de projet SMI/EPI et RF	Interfaces externes 2 partenaires opérationnels et institutionnels du
---	---

<p>Les équipes projets et partenaires associatifs et institutionnels</p> <p>Le coordinateur opérationnel Inclusion</p> <p>Le coordinateur de l'Unité cadre stratégique et technique</p> <p>Le Directeur de Programme (DP)</p> <p>Le coordinateur des services supports (CSS)</p> <p>Les services des finances</p> <p>Les services logistiques</p>	<p>secteur SMI-EPI au Rwanda : GECO, Minisanté, Rwanda Biomedical Centre (divisions santé mentale et SMI)</p> <p>5 partenaires du secteur réadaptation : UR-CMHS, HVP Gatagara, RWOTA, l'hôpital de Murunda et l'hôpital de Masaka</p> <p>La coopération belge au Rwanda et les acteurs de la coopération non gouvernementale belge partenaires</p> <p>Les autorités locales et les structures de santé (hôpitaux de district et centres de santé) des zones d'intervention</p> <p>Les acteurs en santé mentale au niveau national et dans les zones d'intervention</p> <p>L'hôpital neuropsychiatrique de Ndera</p> <p>Le service d'approvisionnement en médicaments de RBC et les pharmacies de districts</p> <p>Les acteurs en réadaptation et du handicap sur les zones d'intervention et ailleurs</p>
---	--

DESCRIPTION DE LA FONCTION : tâches et responsabilités

Sous la responsabilité directe du Chef de Projet SMI/EPI et en étroite collaboration avec les conseillères psychosociales du projet SMI-EPI, du chef de projet RF et de l'assistante technique en réadaptation ainsi que des staffs partenaires, le (a) Chargé (e) de Mise en Réseau et Référencement a comme principale mission de fournir un appui technique au développement de réseaux de services et de dispositif de référencement des personnes atteintes d'épilepsie et des personnes handicapées. Plus particulièrement, il/elle est responsable de :

Responsabilité 1 : Recueil d'informations

Tâches principales

- 1.1. Co-faciliter, aux côtés des équipes HI et partenaires, la conduite d'exercices de mapping des services dans les secteurs des deux projets SMI-EPI & RF et secteurs complémentaires (éducation inclusive, santé mentale et soutien psychosocial, emploi,...) aux niveaux local et national.
- 1.2. Produire des outils de collecte et d'analyse des besoins complets des bénéficiaires en termes d'accès aux services avec une attention particulière à leurs besoins spécifiques et aux critères d'inclusion et d'accessibilité de tous.
- 1.3. Analyser les rapports d'études cartographiques des services au regard des besoins des bénéficiaires, des normes, standards et instruments nationaux et internationaux tels les protocoles de soins et la convention relative aux droits des personnes handicapées.
- 1.4. Faire des propositions aux équipes pour améliorer la qualité d'information et d'analyse.

Responsabilité 2: Mise en place de réseaux de référencement

Tâches principales

- 2.1. Evaluer les réseaux de référencement existants, à tous les niveaux



- 2.2. Appuyer les systèmes/dispositifs de réseautage des services/intervenants et de référencement des bénéficiaires
- 2.3. Produire et mettre à jour un répertoire des services et intervenants relatifs aux secteurs du programme d'actions.
- 2.4. Développer / renforcer les mécanismes de concertation entre les acteurs du réseau et du référencement.

Responsabilité 3: Renforcement des capacités des acteurs

Tâches principales

- 3.1. En lien avec le chargé de développement organisationnel et des assistants chefs de projets, analyser les besoins de renforcement des capacités techniques en réseautage et référencement
- 3.2. Développer des modules de formation répondant aux attentes des participants.
- 3.3. Conduire des actions de formation continue des partenaires, prestataires de services, acteurs communautaires et représentants de bénéficiaires sur le réseautage et le référencement.
- 3.2. Assurer un suivi et une supervision de soutien des participants aux formations suivant les modalités à définir conjointement.

Responsabilité 4 : Appui au référencement des bénéficiaires

Tâches principales

- 4.1 Identifier, via les acteurs locaux, les bénéficiaires nécessitant un référencement dans les secteurs de la santé, des maladies non transmissibles (dont l'épilepsie) et de la réadaptation en collaboration avec les prestataires de services et les représentants d'usagers de service.
- 4.2. Elaborer et mettre en œuvre un plan d'accompagnement des référencements afin d'assurer un suivi de la prise en charge des cas référés vers les structures identifiées (services spécialisés, hôpitaux de référence, services / centres de réadaptation, ...)
- 4.3. Conduire des visites et sessions de supervision de soutien des bénéficiaires référencés.

Responsabilité 5 : Suivi, évaluation et apprentissage

Tâches principales

- 5.1. Produire des outils susceptibles d'assurer un suivi continu des référencements.
- 5.2. Assurer la gestion des données en rapport avec le référencement des bénéficiaires.
- 5.3. Analyser le feedback des prestataires de services et bénéficiaires sur les services reçus et l'utiliser pour la prise de décision
- 5.4. Identifier les points faibles et actions d'amélioration.
- 5.5. Etablir une documentation progressive portant sur les changements, leçons apprises et histoires à succès résultant de la mise en réseau et des référencements mis en œuvre.

Responsabilité 6 : Capitalisation en matière de réseautage et de référencement

Tâches principales

- 6.1. Proposer aux cdp les thèmes de capitalisation et de collecte de bonnes pratiques.
- 6.2. Rédiger les termes de référence du processus de capitalisation et de collecte de bonnes
- 6.3. Animer les séances de partage d'expériences
- 6.4. Rédiger les documents de capitalisation

PROFIL ATTENDU

	Indispensable	Souhaité
<u>Diplôme(s)</u> :	• Minimum, un diplôme d'études	• Formation en réseautage et

	supérieures de niveau A0 (Bachelor Degree) en santé, santé publique, réadaptation, sociologie, travail social, psychologie et domaines connexes.	<p>référencement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation en gestion des services pluridisciplinaires de santé et / réadaptation (suivi individualisé et de groupe). • Formation en développement communautaire.
<u>Expériences :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne expérience en soutien aux groupes communautaires pendant au moins 1 an. • Expérience d'au moins 1 an en suivi de groupements de base. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience de travail auprès des personnes atteintes d'épilepsie • Expérience de travail auprès des personnes handicapées • Bonne connaissance des maladies non transmissibles et invalidantes. • Bonne connaissance de la santé mentale et de la lutte contre l'épilepsie • Bonne connaissance de la réadaptation fonctionnelle. • Connaissance du secteur de l'inclusion du handicap.
<u>Compétences:</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonnes capacités d'analyse des besoins des bénéficiaires • Très bonnes capacités en animation de parents d'enfants en difficulté. • Très bonnes capacités rédactionnelles en français et/ou en anglais. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance en animation de groupes de personnes épileptiques et de personnes handicapées. • Expérience en conduite d'enquêtes de satisfaction des bénéficiaires.
<u>Qualités personnelles :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités relationnelles. • Maturité. • Esprit d'initiative. • Capacités d'écoute. • Qualité d'adaptation. • Capacité de négociation et de coordination • 	<ul style="list-style-type: none"> • Patience. • Communication aisée. • Créativité, flexibilité • Patience et optimisme

Signature DP :

